Section des Anciens Combattants AVANNE-AVENEY / RANCENAY

Cérémonie du 11 novembre 2024 à Rancenay et Avanne-Aveney

1/ Le protocole de la cérémonie du 11 novembre 2024 sur la commune de **Rancenay**

- 9h10 mise en place
- 9h15 début de la cérémonie
 - Lecture du message de M. le ministre délégué auprès du ministres des Armées et des anciens combattants par Mme le Maire de la commune.
 - Dépôt des gerbes effectué par Mme le Maire, au pied du monument, (accompagné de jeunes si possible).
 - > Appel de tous les morts pour la France de tous les conflits

 - Hymne national → Sono
- 9h40 Fin de la cérémonie

10h00 à 11h00 célébration de la messe en l'église de Boussières

2/ Le protocole de la cérémonie du 8 mai 2024 sur la commune d'Avanne-Aveney

- **11h20** <u>Accueil et placement des participants</u>. Mise en place du piquet d'honneur. Ou présence d'une délégation militaire sans arme qui se positionnera sur un rang ou en carré.
- **11h25** <u>Accueil des personnalités à proximité du lieu de la cérémonie</u>, L'officier du détachement militaire accompagnera Mme la Maire en tant que personnalité et se positionnera à sa droite.
- **11h30** <u>Début de la cérémonie</u>

 - Lecture du message du président de l'AFCAC et du GR53 Doubs

- Lecture du message de M. le ministre délégué auprès du ministres des Armées et des anciens combattants par Mme le Maire de la commune.
- > Appel de tous les morts pour la France de tous les conflits
- ▶ <u>Dépôt des gerbes</u> effectué par l'AFCAC et par Mme la maire, au pied du monument, (accompagné de jeunes si possible).
- **>** Hymne national → Sono
- > 12h00 Fin de la cérémonie

Le président AFCAC Jean-Marc PHILIPPE